



« PASS 2/7 VAL D'ISÈRE »

SKIEZ
2 JOURS
PAR SEMAINE
SUR LE DOMAINE
DE VAL D'ISÈRE

199 €
/ PERS.

Le pass 2/7 Val d'Isère est parfait pour ceux qui souhaitent concentrer leurs journées de ski sur deux jours du lundi au dimanche. Il est valable uniquement sur le domaine skiable de Val d'Isère.

Le 2/7 est facile à utiliser et au tarif unique de 199 € pour toutes les catégories d'âge. Une journée est décomptée dès lors que vous passez aux remontées mécaniques. Les deux journées de ski sont choisies librement dans la semaine, elles peuvent être consécutives ou non, et différentes chaque semaine. La semaine va du lundi au dimanche : le compteur est remis à zéro le dimanche soir. Il n'y a pas de report des journées non consommées.

LES AVANTAGES

- ◆ Un prix imbattable à 199 € pour celles et ceux qui ont un temps libre limité et qui souhaitent skier toute la saison.
- ◆ Le 2/7 si vous l'utilisez chaque semaine vous permet de profiter de 18 journées de ski pour toute la saison soit la journée de ski à 11€.
- ◆ Pas besoin de passer en point de vente à chaque fois que vous souhaitez skier sur les deux journées de ski comprises : la journée est décomptée dès lors que vous passez en borne.
- ◆ Le 2/7 est valable sur tout le domaine de Val d'Isère soit 150 km de pistes.
- ◆ Optez pour la flexibilité : vous choisissez librement vos 2 journées, vous pouvez même organiser des longs week-ends de ski avec 4 jours de ski consécutifs du samedi au mardi.
- ◆ En résumé le 2/7 est idéal si vous êtes un skieur résidant près de Val d'Isère et que vous disposez de 2 journées de congés pour skier chaque semaine.
- ◆ Bénéficiez en plus de 3 entrées piscine au Centre Aquasportif valable durant tout l'hiver 2025-2026.

« PASS 2/7 VAL D'ISÈRE »



VOS QUESTIONS :

Que se passe-t-il si j'utilise une troisième journée de ski sur la même semaine ?

Attention, dès lors que vous avez déjà utilisé vos deux journées de ski, les suivantes sont facturées au prix public journée Val d'Isère. Il faudra alors repasser en point de vente pour pouvoir skier une troisième journée. Une journée est décomptée dès lors qu'il y a un passage en remontées mécaniques, nous vous recommandons donc d'être vigilant et de ne pas garder votre 2/7 sur vous si vous ne souhaitez pas qu'une journée soit décomptée.

Que se passe-t-il si je vais à Tignes avec mon 2/7 Val d'Isère ?

Le pass 2/7 Val d'Isère, est uniquement valable à Val d'Isère et non à Tignes, votre pass 2/7 ne vous permettra pas d'emprunter les remontées de Tignes. Si vous souhaitez skier à Tignes nous vous proposons d'acheter une journée "Tignes extension" à 42 € directement en point de vente.

Puis-je skier le samedi et dimanche de la première semaine, puis le lundi et le mardi de la semaine suivante ?

Bien sûr ! Chaque semaine vous pouvez choisir librement vos deux journées de ski, tant qu'il y en a uniquement deux par semaine. Vous pouvez donc tout à fait choisir le samedi et le dimanche puis la semaine suivante le lundi et le mardi ce qui fera 4 jours consécutifs, mais bien uniquement 2 jours par semaine.

Je n'ai pas skié cette semaine, je n'ai pas utilisé mes deux journées, sont-elles reportées sur la semaine suivante ?

Non, les journées non utilisées ne sont pas reportées la semaine suivante.

Je suis en congés le mercredi et le dimanche, est-il possible de choisir ces journées et de skier de façon non consécutive ?

Oui vous pouvez choisir librement vos deux journées de ski et elles peuvent être consécutives ou non.

Quand le compteur de jours est-il remis à zéro ?

La semaine s'étend du lundi au dimanche, le compteur de jour est remis à zéro le dimanche soir.

Je ne skie qu'en demi-journée, puis-je skier 4 après-midi au lieu de 2 jours ?

Non, le 2/7 ne permet pas de cumuler les demi-journées.

Est-ce que je peux prêter mon forfait ?

Votre forfait est nominatif. En cas de prêt et de contrôle sur le domaine skiable, vous risquez de payer une amende.

Y'a-t-il un tarif spécifique pour les saisonniers ?

Non, aucun tarif spécifique n'est prévu.

